



**Procès-verbal de la séance de la Commission de l'administration et
des priorités (CAP) tenue le 25 novembre à 9 h 00
au 350, montée de L'Église à L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Normand Marinacci, Maire d'arrondissement
Monsieur Stéphane Côté, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christian Larocque, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Jean-Dominique Lévesque-René, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur M Saâd Mounni, Secrétaire d'arrondissement
Madame Nancy Bergeron, Directrice d'arrondissement par intérim
Monsieur Marc Sarrazin, Directeur des travaux publics, ingénierie et aménagement urbain
Madame Carter Diop, Conseillère en aménagement
Monsieur Roch Langelier, Régisseur

DÉROULEMENT

1- Retour sur le procès-verbal du 20 octobre 2016.

2- Fixation de la date de la prochaine assemblée

La prochaine assemblée aura lieu le vendredi 16 décembre 2016 à 9 h 00.


Initiales

3- Ajout de nouveaux points à l'ordre du jour

Les points seront ajoutés au fur et à mesure du déroulement de la réunion dans chacune des rubriques concernées :

4- Suivi des dossiers à traiter :

4.1. DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN – PERMIS ET INSPECTION

4.1.1. Plan directeur d'acquisitions et d'aménagement en rive de la Rivière-des-Prairies

Le dossier suit son cours. Il y a un suivi avec la Direction des immeubles pour la préparation de l'acte notarié.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.1.2. Village de L'Île-Secteur Pierre-Marc Masson

Le dossier progresse positivement en attendant l'échange de terrains.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.1.3. Vélo Québec

Le rapport est à l'étude au comité de sécurité publique et il sera soumis à la CAP pour décider du suivi des recommandations de Vélo Québec. Un résumé du dossier est à venir par la division de l'aménagement urbain pour mieux cibler les actions à prendre.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.



Initiales

4.1.4. Amendement au règlement de zonage

L'adoption du règlement de zonage se fera au mois de février lorsque le règlement sera prêt. Il vise à créer une zone résidentielle à l'intérieur de la zone R2-279 et revoir les dispositions applicables à l'intérieur de cette zone.

Reporté à la CAP du mois de février 2016.

4.2. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, INGÉNIERIE ET AMÉNAGEMENT URBAIN

4.2.1. Suivi PTI – Réalisation des projets

Dépôt et présentation du tableau récapitulatif des différents projets en cours et à venir et l'état d'avancement des travaux. Toutes les demandes supplémentaires concernant les travaux peuvent être acheminées aux travaux publics via DPC.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.2.2. Acquisition de terrain – Emplacement du traversier (ajout)

Il faut sécuriser l'emplacement en aménageant des terrains appartenant à la Ville. Le propriétaire doit aménager sa partie de terrain, il y a une possibilité d'un permis d'occupation du domaine public. Il faudra lui fournir les références pour préparer les plans d'aménagements. Une rencontre avec le propriétaire est à venir pour la visite des lieux.

Reporté à la CAP du mois de janvier 2017.

4.2.3. Garderie Campamuse

Une rencontre a eu lieu le 24 octobre 2016 pour décider de la préparation des plans et devis d'aménagement par une firme externe. L'immeuble appartient à la Ville et il doit être conforme aux critères de l'accessibilité universelle. Un suivi avec le programme d'accessibilité universelle de la Ville de Montréal vise à obtenir les subventions accordées à ce type d'ouvrage.

Reporté à la CAP du mois de janvier 2017.

4.2.4. Services municipaux

Une lettre a été envoyée aux résidents de Terrasse Martin, Barnabé et Roussin pour les convoquer à la réunion d'information sur les travaux à venir. La préparation des documents d'information en vue de ces réunions est en cours Une réunion préparatoire est à venir avant les rencontres avec les citoyens sur de l'Église, nous sommes en attente des recommandations du CDGU pour informer les citoyens concernés.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.2.5. Bilan DPC

Bilan DPC. Suivi et informations sur les requêtes traitées à 75 %.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.2.6. Clôture de Baseball

Il n'y a pas eu de proposition reçue à ce jour, des appels d'offres seront faits pour la suite du dossier.

Reporté à la CAP du mois de novembre 2016.

4.2.7. Abris soccer

Il y aura un chapiteau sous forme d'abri supplémentaire au parc Eugène-Dostie.

Reporté à la CAP du mois de novembre 2016.

4.2.8. Installation d'équipements sécurité publique

Systèmes de radars et afficheurs de vitesse reçus fin octobre. Il reste la formation à donner, l'installation devrait avoir lieu à la fin novembre ou début décembre. Il faut identifier les emplacements adéquats pour l'installation, il y a toujours une possibilité de les déplacer éventuellement. Un inventaire des équipements de signalisation est à finaliser.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.2.9. Sécurité sur les chantiers de la salle multifonctionnelle

La surveillance sur le chantier de la salle multifonctionnelle est défaillante malgré l'augmentation du budget à ce sujet. Des amendes seront éventuellement envoyées aux entrepreneurs fautifs.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.3. DIVISION DES SERVICES ADMINISTRATIFS

4.3.1. Budget 2016/2017

Dépôt des rapports financiers en prévision de la fermeture de l'année. Il reste beaucoup de factures à régler. Il y a une prévision d'un surplus avoisinant celui de 2015.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.3.2. Suivi des factures

Retiré de la CAP.

4.3.3. Comité des aînés

La CAP mandate le SCLRC pour mettre sur pied le comité des aînés et définir sa composition, son fonctionnement et sa mission.

Reporté à la CAP du mois de janvier 2017.

4.4. DIRECTION CULTURE, SPORTS, LOISIRS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS

4.4.1. Gym Ibik

L'arrondissement de Pierrefonds donne une subvention de 7 400 \$ en frais d'équipements en plus de 2 480 \$ supplémentaires pour les 186 adhérents de son territoire. Il faut vérifier les modalités de partage des coûts des équipements, des coûts de location de la salle et autres équipements.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016.

4.4.2. 375e – Appel de projet / Volet local – évènement festif

La scène mobile est à venir. La vérification des équipements et accessoires et la formation de quatre (4) employés de l'arrondissement pour son fonctionnement sont également prévues.

Reporté à la CAP du mois de décembre 2016

5- Varia

5.1. DÉPÔT DE DOCUMENTS

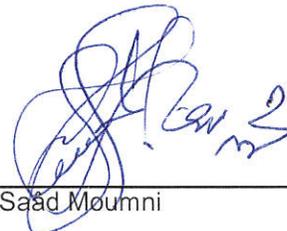
6- Levée de l'assemblée

L'assemblée de la Commission de l'administration et des priorités (CAP) du 25 novembre 2016 a été levée à 12 h00.



Normand Marinacci

Maire d'arrondissement



M Saad Mourni

Secrétaire d'arrondissement